

Protocole de réalisation d'un prélèvement génétique sur spécimen de loutre trouvée morte



Etapes du protocole

1. Avoir pris connaissances des précautions hygiène & sécurité du manuel détaillé.
2. Prendre une photo du spécimen et, si possible, le sexer.
3. Remplir la fiche « VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 1, FICHE DE COMMÉMORATIFS – SPECIMENS DE LOUTRE¹ », au crayon à papier (dont l'écriture résiste à l'humidité, à la congélation, à l'eau, etc.) avec le numéro unique de l'animal (« **LLU_AnnéeMoisJour_Code INSEE commune_N°d'ordre pour le jour** », *exemple : LLU_20220801_73340_01*).
4. Réaliser un prélèvement génétique : avec des gants, découper à l'aide des ciseaux de dissection 0,5 cm² d'oreille ou de peau ou 1 cm³ de langue ou de muscle, en double exemplaire, à placer à l'aide de la pince dans deux microtubes de 5 ml contenant de l'éthanol à 96° non dénaturé. Veiller à ce que chaque échantillon soit totalement baigné dans l'alcool : le prélèvement doit occuper 1/3 du microtube, les 2/3 restants devant contenir de l'alcool (soit environ 4 ml) . Si possible, arracher quelques poils (ne pas les couper pour avoir le bulbe) et les insérer dans le microtube. Refermer le microtube et bien vérifier que le bouchon soit clipsé afin d'éviter toute fuite lors du transport.



Il est indispensable de prendre toutes les précautions pour **ne pas contaminer le microtube** : il faut donc porter des gants et éviter de toucher directement le matériel génétique collecté ainsi que le contenu du microtube.

5. Référencer les échantillons : noter l'identifiant du spécimen « **LLU_AnnéeMoisJour_Code INSEE commune_N°d'ordre pour le jour** » au crayon à papier sur une étiquette à appliquer sur chaque microtube, puis la recouvrir d'un morceau de scotch. Noter le même identifiant, également au crayon, sur deux petites étiquettes d'environ 4 cm de longueur et 1 cm de largeur découpées dans une fiche blanche cartonnée (fournie) et en glisser une à l'aide de la pince dans chaque microtube. Placer les deux microtubes dans la boîte fournie.



ATTENTION, il est impératif d'écrire au crayon à papier sur les étiquettes collées sur les contenants et les sachets, et de **les protéger avec un scotch transparent** (qui sécurise le collage et protège le crayon). **Ne jamais écrire au feutre / marqueur directement** sur les tubes, car, en cas de fuite de l'alcool, ce dernier effacera toute écriture !

6. Conserver les échantillons : Placer les deux microtubes dans la seconde boîte à conserver au congélateur (pour limiter les risques d'évaporation de l'alcool) ou, par défaut, au réfrigérateur.
7. Préparer l'envoi : privilégier un envoi d'échantillons de plusieurs spécimens. Placer les microtubes dans une des boîtes fournies. Placer le tout dans une enveloppe à bulles ou un petit colis selon la quantité d'échantillons, en y incluant les fiches de commémoratifs concernées. Envoyer les échantillons pour contrôle avant leur futur stockage au MNHN à : **SFEPM 19 allée René Ménard 18000 BOURGES**.
8. Envoyer en parallèle à l'animateur/animateur du PNA (loutre@sfepm.org) par mail une copie des fiches de commémoratifs envoyées par voie postale, les photo référencées (renommées avec l'identifiant LLU) et le fichier Excel fourni (« Suivi_prelevements_LLU_Niveau_1.xls ») avec les identifiants LLU concernés par l'envoi.

¹ Lire le protocole de valorisation des spécimens du PNA pour plus de détails :

https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Protocole_Vvalorisation-cadavres_PNALoutre_2021.pdf